

Le Cercle Nevers Escrime a le plaisir de vous inviter au

**« Quart de finale H2024 – Zone Est  
Epée M15 Homme et Dame »**



qui aura lieu  
**Dimanche 20 Janvier 2019**

**Salle d'Escrime « La botte de Nevers »**  
7 Boulevard du Grands-Prés-des-Bordes  
58000 Nevers

Site web : [www.nevers-escrime.fr](http://www.nevers-escrime.fr)

Courriel : [neversescrime@free.fr](mailto:neversescrime@free.fr)

Téléphone : **+33 (0)3 86 36 11 13**

## Règlement de la compétition

**ART 1** : Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés en possession d'une licence 2018-2019 validée par la FFE.

**ART 2** : Le règlement en vigueur est celui du règlement sportif de la F. F. E.

**ART 3** : Un Directoire Technique sera constitué sur place et tranchera tous les cas litigieux.

**ART 4** : Les vainqueurs se verront remettre une coupe ou médaille. Des lots de valeur seront attribués aux 3 premiers du classement général.

**ART 5** : Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent

## Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à **10 € par tireur**

Ces droits d'engagement seront perçus le jour de l'épreuve, au moment du pointage.

## Arbitrage

Le club devra amener un arbitre compétent, à partir de 4 tireurs du même club engagés. Ces arbitres resteront à la disposition du directoire technique pendant toute la durée de la compétition. Ils seront indemnisés selon le barème fédéral.

## Engagements :

Les inscriptions pour les tireurs doivent être réalisées **obligatoirement** en ligne sur le site de la FFE.

**Date de clôture des engagements : MERCREDI 16 JANVIER 2019**

## Formule :

Tour de poule avec décalage par club,, classement à l'issue des poules, tableau d'élimination directe

## Horaires :

Catégories	Appel	Scratch	Début
M15 garçons	08 h 30	09 h 00	09 h 15
M15 filles	10 h 00	10 h 30	10 h 45

**Une buvette sera mise en place tout au long de la compétition.**